

EN JUIN 2019

**ORCHESTRE NATIONAL DES PAYS DE LA LOIRE - MUSIQUE CLASSIQUE
EN LIEN AVEC L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE L'ANJOU BLEU
PUBLIC : COLLÉGIENS
SECTEUR GÉOGRAPHIQUE : ANJOU BLEU**

Ce projet est intégré au Contrat Local d'Éducation Artistique de l'Anjou bleu – Pays Segréen*

QUELQUES MOTS SUR LE CONCERT DE L'ONPL COMMENTÉ ET DECRYPTÉ EN DIRECTION DES COLLÉGIENS

Au programme, l'orchestre vous fera voyager à travers deux œuvres du répertoire :

- **Ouverture de *Don Giovanni* de MOZART**
- ***Symphonie n°7* (dite « apothéose de la danse ») de BEETHOVEN - extraits**

Direction : Simon PROUST (sous réserve)

Les notes qui ouvrent l'opéra *Don Giovanni* de Mozart nous glacent le sang. Elles retentissent encore à la fin de l'opéra lorsque le héros est englouti par les flammes de l'enfer pour avoir refusé de se repentir de ses fautes. Si le caractère tragique du début de l'ouverture nous promet un dénouement terrible, la suite, flatteuse et enjouée, dresse le portrait d'un Don Giovanni séducteur et impulsif. Le rideau n'est pas encore levé et déjà le spectateur sait à quoi s'en tenir... Quatre années séparent la 6^e *Symphonie "Pastorale"* de la 7^e *Symphonie* en La Majeur Opus 92 dite "Apothéose de la Danse". Si Beethoven n'a pas mentionné de signification précise de contenu sur la partition, Wagner devait appeler cette frémissante symphonie « L'Apothéose de la Danse » tandis que Berlioz la qualifiera de « Miracle de la musique moderne ». Invariablement, elle impressionne tout auditeur et le marque aussi durablement que la célébrissime 5^e *symphonie*.

Avec ses 50 musiciens sur scène, cette séance éducative est animée par un modérateur qui aura à cœur de solliciter les élèves et de les faire entrer dans la musique, dans l'œuvre et dans l'histoire de son compositeur. Vos élèves seront actifs du début à la fin de la séance, qui alternera entre écoute, échange et contextualisation historique.

Formation des enseignants : pour préparer cette séance, les enseignants sont conviés à une formation le jeudi 28 mai de 14h30 à 16h30 (école de musique de l'Anjou bleu — secteur de Segré). Cette formation sera animée par un musicien de l'orchestre et vise à apporter toutes les clefs pour mieux préparer la venue des élèves. Le soir de cette formation, les enseignants participants sont invités à assister au concert de l'ONPL (Le Cargo à Segré).

Infos pratiques

2 séances, le mardi 18 juin 2019 à 10h30 et 14h

Salle de l'Argerie au Louroux-Béconnais

Gratuit - Transport pris en charge par l'établissement scolaire

Accueil de 15 classes (sur les deux séances proposées)

* LE CONTRAT LOCAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE (CLEA), UN PROJET DE TERRITOIRE

L'Anjou bleu-Pays Segréen a développé son projet culturel de territoire autour de deux axes forts et complémentaires que sont la proximité de l'offre culturelle et la jeunesse.

Pour répondre à ces deux enjeux, le service culturel et l'école de musique de l'Anjou bleu travaillent en lien étroit pour mettre en œuvre des actions au plus près des publics (saison de l'école de musique, festival Curieux Racontages (Rendez-vous conte !), pour accompagner des acteurs culturels qui mènent des actions sur l'ensemble du territoire (exemple : Saveurs Jazz Festival, Centrale 7..) et pour développer l'Éducation Artistique et Culturelle au sein du Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA).

C'est dans une approche partenariale que le Pays a pensé l'éducation artistique et culturelle et s'est engagé dans la mise en œuvre d'un CLEA, dispositif contractuel initié par le ministère de la Culture et de la Communication.

Ce CLEA s'inscrit dans la politique d'Éducation Artistique et Culturelle menée à l'échelle de la Région par l'État et les collectivités territoriales dans le cadre du Comité territorial régional de l'Éducation Artistique et Culturelle mis en place par la DRAC des Pays de la Loire et le Rectorat de l'Académie de Nantes. Il s'adresse principalement aux jeunes âgés de 0 à 18 ans.

Le CLEA vise à coordonner les efforts du Conseil Départemental de Maine-et-Loire, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire, de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Maine-et-Loire, du PETR du Segréen et des Communautés de Communes concernées au service de la mise en œuvre d'une politique d'éducation artistique et culturelle, adressée aux publics et plus particulièrement aux enfants et aux jeunes.

Il a pour but de favoriser, par l'émergence de projets de qualité, l'accès à une culture vivante, variée, nourrie de tous les domaines artistiques allant du spectacle vivant au patrimoine en passant par les arts visuels.

Le CLEA contribue à installer une présence artistique forte et durable, à travers notamment les résidences artistiques.

Contact : Léonie Rondeau — 02 41 92 24 94 - lrondeau@anjoubleu.com

Infos : www.culture-anjoubleu.com / Facebook « Culture Anjou bleu »